

**Administration communale
Watermael-Boitsfort
Service Urbanisme
Place Antoine Gilson, 1**

B – 1170 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : URB/6753 (corr. Mme I. Vanden Eynde)
N/Réf : AVL/KD/WMB-2.156/s.509
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

**Objet : WATERMAEL-BOITSFORT. Rue Philippe Dewolfs, 8-9
Changement d'affectation du bureau de poste en appartement, extension de l'annexe et
modification des châssis et porte (régularisation).**

En réponse à votre lettre du 29 septembre 2011, en référence, reçue le 6 octobre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 19 octobre 2011, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

En l'absence d'impact sur le site classé du parc du Jagersveld, la CRMS ne s'oppose pas à la régularisation des travaux qui ont été réalisés pour modifier l'affectation de l'ancien bureau de poste en logement. Elle demande toutefois de veiller à la qualité des châssis en bois qui répondent à une typologie précise.

En effet, la demande vise la régularisation de travaux qui ont été réalisés au rez-de-chaussée et dans une partie du sous-sol d'une maison qui date d'avant 1932 et qui est de belle facture. Les travaux ont notamment consisté à modifier certains cloisonnements du rez-de-chaussée et à démolir une ancienne annexe pour la reconstruire avec une légère rehausse et un bardage en cèdre naturel. La CRMS préconise la conservation et la restauration des châssis anciens plutôt que leur remplacement systématique car il existe aujourd'hui des nouveaux types de vitrages simples qui peuvent aisément être insérés dans des châssis anciens tout en répondant aux préoccupations énergétiques actuelles. Si toutefois l'état des châssis existants ne permettait pas de les conserver, la Commission demande de les remplacer par de nouveaux châssis à l'identique (comme le prévoit le projet) en veillant à les réaliser avec soin dans une essence de bois de qualité et à respecter les divisions d'origine qui répondent à une typologie précise.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz) ; A.A.T.L. – D.U. (Mme F. Vanderbecq).